



## Litige entre voisinage.

Par **La rose34**, le **01/10/2019 à 08:51**

Bonjour, je suis propriétaire d'un appartement qui est tenu par une agence immobilière.

Mes locataires sont harceler par le voisin d'en dessous.

Le voisin d'en dessous ainsi que le locataire ne font que m'appeler.

Moi de mon côté j'essaie d'être conciliante avec les deux mais j'en peux plus que puis-je faire.

Est-ce à l'agence immobilière de régler ce problème ou pas.

Une autre info le voisin d'en dessous est vraiment chiant car pour le moindre bruit il monte taper à leur porte et il les harcèle dans la rue.

Il a fait de même avec mon ancien locataire qui bien sûr est partie à cause de lui....  
l'appartement se situe dans un immeuble, il n'y a pas de co-propriété...

Je suis preneuse de toute info car j'en ai marre ....

Par **janus2fr**, le **01/10/2019 à 09:49**

[quote]

l'appartement se situe dans un immeuble, il n'y a pas de co-propriété...

[/quote]

Bonjour,

Donc vous êtes propriétaire de tout l'immeuble ? Le voisin du dessous est donc aussi votre locataire ?

Par **La rose34**, le **01/10/2019 à 16:11**

Je suis propriétaire de celui qui se trouve au milieu de deux appartements.

1 en dessous, le mien, 1 au dessus .

Nous avons refait à neuf notre appartement. Installé au sol des micro-billes avec du parquet

pour l'insonorisation car le propriétaire dans dessous à désosser son plafond c'est pour cela qu'il entend tous...

Le harceleur est propriétaire.

Par **youris**, le **01/10/2019 à 18:33**

bonjour,

donc il semblerait que vous êtes en copropriété ?

salutations

Par **janus2fr**, le **01/10/2019 à 18:38**

Bah non puisqu'il est dit :

[quote]

il n'y a pas de co-propriété...

[/quote]

Mystère...

Par **La rose34**, le **01/10/2019 à 18:50**

Il ny a aucune co-propriété ( j'habite en Corse ) pas de mystère c comme ça...